

Animation et Rédaction :
Ophélie CUSSAC, Chargée de mission Natura 2000
Syndicat Mixte Asse Bléone



Bilan d'animation du site Natura 2000 de l'Asse FR9301533, Alpes de Haute Provence (04)

Période de 12 mois
Janvier 2024 à décembre 2024



Table des matières

I-	PREAMBULE	4
1-	Description succincte du site Natura 2000 de l'Asse	4
2-	L'animation du site Natura 2000 de l'Asse	5
3-	Enjeux et Objectifs du DOCOB	6
II-	MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE	11
1-	Gestion et contractualisation.....	11
a-	Animation des MAEC	11
b-	Animation des contrats Natura 2000.....	12
c-	Animation de la Charte Natura 2000	13
d-	Animation d'autres outils financiers et/ou réglementaires	13
e-	Animation foncière	15
f-	Bilan du temps réparti sur la gestion et contractualisation	16
2-	Evaluation des incidences des projets	16
a-	Conseils aux porteurs de projets sur les évaluations d'incidences.....	16
b-	Conseils aux collectivités sur les documents d'urbanisme	17
c-	Bilan du temps réparti sur les évaluations d'incidences.....	18
3-	Inventaires et suivis scientifiques	18
a-	Etudes et suivis réalisés en régie par l'animatrice	18
b-	Etudes et suivis sous-traités à des prestataires	20
c-	Base de données et transmission à SILENE.....	20
d-	Bilan du temps réparti sur les inventaires et suivis scientifiques	21
4-	Information, communication et sensibilisation.....	21
a-	Outils de communication distribuables	21
b-	Diffusion d'information via des médias	21
c-	Animation auprès des scolaires	22
d-	Evènementiel et réunions d'informations	22
e-	Bilan du temps réparti sur la communication	23
5-	Gouvernance du site et révision DOCOB	24
a-	COFIL et Groupe de Travail Natura 2000	24
b-	RCPA et bilan d'activité.....	24
c-	Mise à jour du DOCOB	24

d-	Vie du réseau Natura 2000	25
e-	Bilan du temps réparti sur la gouvernance du site	25
6-	Gestion financière et divers	25
a-	Ingénierie financière	25
b-	Facturation Région	26
c-	Formations suivies par l’animatrice	26
d-	Autres missions	26
e-	Bilan du temps réparti sur la gestion financière et missions annexes.....	27
III-	SYNTHESE.....	28
1-	Répartition des actions	28
2-	Bilan et perspectives	30
IV-	ANNEXE 1 : Etat d’avancement des actions inscrites au DOCOB.....	31

I- PREAMBULE

Le site Natura 2000 de l'Asse s'étend sur vingt-et-une communes le long de la **rivière de l'Asse** dans les Alpes de Haute Provence (04).

Ce site était animé **depuis 2013**, par le Syndicat Mixte de Défense des Berges de l'Asse (SMDBA), syndicat de rivière basé à Bras d'Asse. Depuis le 1^{er} janvier 2020, suite au rapprochement entre le SMDBA et le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone, c'est le **Syndicat Mixte Asse Bléone** qui porte l'animation de ce site Natura 2000. Depuis aout 2018, c'est Mme Ophélie CUSSAC qui est en charge de l'animation du site Natura 2000 de l'Asse.

Le premier COPIL, faisant référence à la première année d'animation du site, a eu lieu le 25 novembre 2014. Depuis, un bilan d'animation suivi d'un COPIL sont réalisés tous les ans.

Au 1^{er} janvier 2023, une nouvelle convention a démarré pour poursuivre l'animation du site pour une durée de 24 mois (du 01/01/2023 au 31/12/2024). **Le présent document expose le bilan d'activité de l'année 2024.**

1- Description succincte du site Natura 2000 de l'Asse

Le site de « l'Asse » (FR9301533) a été intégré au réseau Natura 2000 en 2008, en tant que Site d'Intérêt Communautaire (SIC), défini au titre de la **Directive « Habitats »**.

Ce site s'articule autour de la rivière de l'Asse qui draine un bassin versant de 658 km². Elle possède comme principaux affluents les cours d'eau suivants : l'Asse de Clumanc, l'Asse de Moriez et l'Asse de Blieux qui confluent au niveau de Barrême ainsi que l'Estoublaisse au niveau d'Estoublon.

Le site de l'Asse est sur le territoire de **21 communes** dans les Alpes de Haute Provence : Barrême, Beynes, Blieux, Bras d'Asse, Brunet, Castellane, Le Castellet, Châteauredon, Chaudon-Norante, Clumanc, Entrages, Estoublon, Mézel, Moriez, Oraison, St André les Alpes, St Julien d'Asse, St Lions, Senez, Tartonne, Valensole.

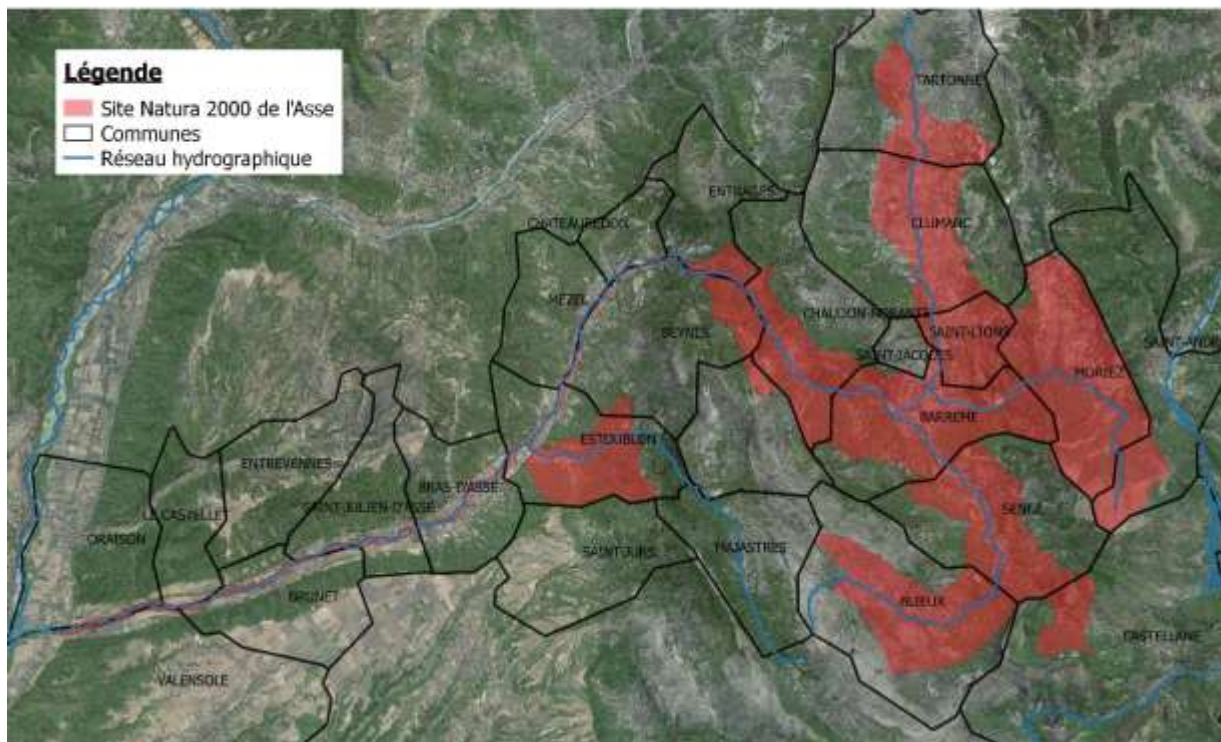


Figure 1 : Site Natura 2000 de l'Asse

2- L'animation du site Natura 2000 de l'Asse

L'animation est assurée par le Syndicat Mixte Asse, basé à Digne les Bains. Le DOCOB du site de l'Asse a été validé en COPIL durant l'année 2012 et l'animation a débuté en novembre 2013. Depuis, des conventions **bi ou tri-annuelles se succèdent pour poursuivre l'animation.**

Le Président actuel du COPIL est **Monsieur Gilles PAUL**, Maire de la commune de Bras d'Asse et Président du Syndicat Mixte Asse Bléone, structure animatrice.

Mme Ophélie CUSSAC est en charge de l'animation de ce site au travers d'un contrat **à temps partiel de 17h30 hebdomadaire**. Le temps d'animation pour le site de l'Asse correspond à **1/2 ETP soit environ 110 jours/an.**

3- Enjeux et Objectifs du DOCOB

Le site de l'Asse est principalement composé de :

- Cours d'eaux et ses milieux aquatiques

L'Asse est une rivière en tresse encore **libre de tout aménagement hydraulique**, ce qui lui confère un fonctionnement relativement naturel. Elle permet d'assurer une liaison fonctionnelle entre les réseaux hydrologiques. En effet, son rôle est capital dans le fonctionnement de la Durance, qui a souffert des aménagements et qui profite aujourd'hui de la capacité de l'Asse à lui apporter entre autres des matériaux.



- Milieux ouverts (pelouses, prairies) représentés par les milieux agricoles

L'**activité agricole** reste l'activité économique la plus développée sur le territoire. Elle façonne les paysages et permet le maintien de milieux riches en biodiversité. Une grande partie des enjeux de conservation de ce site Natura 2000 sont liés au maintien de l'agriculture et du pastoralisme.



- Milieux forestiers

Les forêts sont très bien représentées sur le site, et sont symbolisées par des peuplements xérophiles et par des forêts méditerranéennes rivulaires.

- Habitats rocheux

Ils sont aussi bien représentés avec 32% de recouvrement. Deux de ces habitats rocheux bénéficient d'un classement en habitat d'intérêt communautaire prioritaire : Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéens à montagnard (8160) et Pavements calcaires (8240).

Ce territoire étant essentiellement rural, l'urbanisation est concentrée sur les centres bourgs et ne représente **que 2% du territoire du site communautaire**. Le milieu bâti ancien est le plus gros réseau de gîtes pour les chauves-souris sur le site avec les cabanons agricoles et les ruines.



La cartographie des habitats naturels a fait état de **34 habitats naturels d'intérêt communautaire** inscrits à l'Annexe 1 de la directive 92/43 et d'une cinquantaine d'habitats non communautaires.

Au total, **21% du site présentent un intérêt communautaire** soit une surface d'environ 4668 ha sur les 21 890 ha du site.

Le tableau ci-dessous résume les enjeux liés aux habitats :

TYPES DE MILIEU	HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE	ENJEU DE CONSERVATION
Milieux aquatiques	7220- Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)	Majeur
	7230- Tourbières basses alcalines	Majeur
	3250- Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>	Fort
Milieux forestiers	9180- Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i> *	Fort
Milieux ouverts	6170- Pelouses calcaires alpines et subalpines (Sous-Type 3 - Pelouses calciphiles en gradins et en guirlandes)	Fort
	6230- Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	Fort
	6410- Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinio caeruleae</i>)	Fort
	6420- Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du (<i>Molinio-Holoschoenion</i>)	Fort
	6510- Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	Fort
Landes	4090- Landes oroméditerranéennes endémiques à Genêt épineux	Fort
Milieux aquatiques	7240- Formations pionnières alpines du <i>Caricion bicoloris-atrofuscae</i> *	Fort
	3140- Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> sp.	Fort
	3220- Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée	Modéré
	3240- Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>	Modéré
	3270- Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri</i> p.p. et du <i>Bidention</i> p.p.	Modéré
	3280- Rivières permanentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i> avec rideaux boisés riveraines à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	Modéré
Milieux forestiers	92A0- Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	Modéré
	91E0- Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)*	Modéré
	9150- Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	Modéré
Milieux ouverts	6110- Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du <i>Alyso-Sedion albi</i> *	Modéré
	6210- Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (<i>Festuco Brometalia</i>) (*sites d'orchidées remarquables)	Modéré
	6430- Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Modéré
	4060- Landes alpines et boréales	Modéré
Milieux	8120- Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (<i>Thlaspietea rotundifolii</i>)	Modéré
rocheux	8130- Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	Modéré
	8160- Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard*	Modéré
	8210- Pentés rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Modéré
	8240- Pavements calcaires*	Modéré
Milieux forestiers	9340- Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	Faible
Landes	5110- Formation stables xérothermiques à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion</i> p.p.)	Faible
	5210- Matorrals arborescents à <i>Juniperus</i> spp.	Faible

Les inventaires ont permis d'identifier **16 espèces de chauves-souris de l'annexe IV de la Directive « Habitats », en plus des 8 espèces ayant justifié la désignation du site de l'Asse.**

Les inventaires sur le site ont aussi permis d'identifier plusieurs espèces d'oiseaux nicheurs de la Directive « Oiseaux ». En milieu montagnard ou semi-montagnard, citons le Grand-Duc d'Europe, l'Aigle Royal, le Circaète Jean le Blanc ou l'Engoulevent d'Europe. En plaine, le Rollier d'Europe ou la Bondrée apivore sont présents sur le site ou en périphérie.

La Proserpine, dont la rare forme *honorati*, espèce protégée en France, a été contactée en de nombreux lieux du site. De même, une population rare d'Azuré de la sanguisorbe a été identifiée sur le site. On peut également citer l'Agrion bleuisant, espèce patrimoniale sensible, et connue dans les adous de l'Asse (c'est une des stations les plus denses en PACA) ainsi que de nombreuses espèces aquatiques emblématiques tel que l'Apron du Rhône et l'Ecrevisse à pattes blanches.

En plus de l'Ancolie de Bertoloni identifiée sur le site, 18 espèces végétales ont été relevées pour leur statut de protection ou leur intérêt remarquable. Parmi elles, la Pivoine officinale (*Paeonia officinalis*) ou l'Ibérus du Mont Aurouze (*Iberis aurosica*).

Dans le tableau ci-dessous se trouve la liste des espèces à enjeux identifiées dans le DOCOB :

ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE	ENJEU DE CONSERVATION	COMMENTAIRE
Azuré de la sanguisorbe	Majeur	Espèce d'affinité septentrionale, en marge méridionale de sa répartition. Habitat fortement menacé, en régression.
Apron du Rhône	Majeur	Effectifs faibles, en régression sur le site
Petit rhinolophe	Fort	Espèce présente principalement dans la moitié sud de la France, de forts effectifs sur le site. Présence de colonies de reproduction
Ecrevisse à pattes blanches	Fort	En forte régression, menacée par la disparition de ses habitats et l'introduction d'espèces exogènes
Agrion de Mercure	Fort	Population importante sur une partie du site. Localisé sur le territoire national
Grand murin	Modéré	Peu d'individus, pas de colonie de reproduction sur le site
Castor d'Europe	Modéré	En phase de recolonisation en France. Présence hors du périmètre
Barbastelle	Modéré	Présence de l'espèce sans colonie de reproduction identifiée
Toxostome	Modéré	Rare sur le site, présence essentiellement liée à la présence d'individus sur la Durance
Barbeau meridional	Modéré	Semble avoir disparue de l'Asse
Chabot	Modéré	Population stable et gros effectifs
Ancolie de Bertoloni	Modéré	Subendémique. Plusieurs stations, non menacée
Murin à oreilles échancrées	Faible à modéré	Pas de colonie de reproduction sur le site
Grand rhinolophe	Faible	Espèce très peu présente sur le site, pas de reproduction identifiée
Petit murin	Faible	Peu d'individus, pas de colonie de reproduction sur le site
Minioptère de Schreibers	Faible	Espèce d'affinité méditerranéenne, mais aucune preuve de résidence sur le site
Ecaille chinée	Faible	Espèce commune sur le territoire national
Lucane cerf-volant	Faible	Observée ca et là sur le site, non rare sur le territoire national
Blageon	Faible	Espèce abondante sur le territoire nationale, peu menacée

Les objectifs de gestion identifiés par le DOCOB sont les suivants :

- **OG1** : Gestion des habitats naturels d'intérêt communautaire
- **OG2** : Gestion des Espèces d'intérêt communautaire
- **OG3** : Amélioration des connaissances et suivis scientifiques
- **OG4** : Mises en cohérence entre politiques publiques, activités humaines et conservation des espèces et habitats
- **OG5** : Animation, sensibilisation et communication

A partir de ces objectifs de gestion, des fiches actions ont été rédigées afin de résumer les objectifs à atteindre et les outils à disposition.

Code Action	Intitulé de la fiche action
OG1 : Gestion des habitats naturels d'intérêt communautaire GH	
Milieu aquatique	
GH01	Maintenir et entretenir la dynamique naturelle du cours d'eau en tresse
Habitats forestiers	
GH02	Restaurer, entretenir et maintenir les ripisylves
GH03	Maintenir ou restaurer les potentialités écologiques du milieu forestier
Habitats agro-pastoraux : élaboration des MAET	
GH04	Remise en état et entretien des pelouses
GH05	Remise en état et entretien des prairies
GH06	Amélioration de la qualité des sols et des eaux
OG2 : Gestion des Espèces d'intérêt communautaire	
ESP01	Préservation des gîtes favorables aux chiroptères
ESP02	Assurer la conservation et l'entretien des réseaux annexes hygrophiles (Agrion de mercure, Castor, Ecrevisse à pattes blanches)
ESP03	Préservation et Restauration des habitats de l'Azuré de la sanguisorbe (acquisition foncière, proposition d'un APPB)
OG3 : Amélioration des connaissances et suivi scientifique	
SUI01	Suivi de l'état de conservation des populations d'invertébrés
SUI02	Suivi de l'évolution des pelouses et prairies
SUI03	Suivi de la qualité des eaux (Adoux, Asse)
SUI04	Suivi des populations piscicoles
SUI05	Suivi de la population de castor et de l'impact des barrages
SUI06	Inventaire floristique complémentaire
OG4 : Mise en cohérence des politiques publiques, activités humaines et conservation des espèces et habitats	
POL01	Entretenir la fonctionnalité des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnels (canaux)
POL02	Maintien et restauration des haies dans les espaces agricoles
POL03	Proposition d'acquisition foncière de parcelles représentant des enjeux de conservation forts
OG5 : Animation, Sensibilisation et Communication (ASC)	
Animation	
ANI01	Planification des actions, contractualisation et animation DOCOB
Informier et sensibiliser les propriétaires privés et/ou usagers sur Natura 2000	
ANI02	Installer et entretenir les différents équipements concourant à l'information du public
ANI03	Définir puis mettre en œuvre une politique d'information, de sensibilisation, d'éducation à l'environnement

Ces fiches actions sont reprises en Annexe 1 afin de visualiser le travail qui a été mené par la structure animatrice en fonction des différents objectifs.

II- MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

1- Gestion et contractualisation

a- Animation des MAEC

- Contexte

Le site de l'Asse est un site sur lequel les activités agro-pastorales sont prédominantes, ce qui fait des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) un outil parfaitement adapté pour ce territoire et ses objectifs.

Les agriculteurs ont pu mettre en place des MAEC sur le site de l'Asse à partir de mai 2015. **Onze MAEC** ont donc pu être engagées pour la période 2015-2020. Huit MAEC ont ensuite pu être renouvelées sur la période transitoire 2021 et 2022.



Le Syndicat Mixte Asse Bléone et le Syndicat Mixte du Massif des Monges ont répondu conjointement à l'Appel à projet pour la constitution d'un nouveau Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) en 2022. L'objectif étant de pouvoir mettre en place de nouvelles MAEC sur le territoire du site N2000 de l'Asse pour la période 2023-2027. Ainsi, **Neuf MAEC ont vu le jour en 2023.**

- Missions réalisées sur la période 2024

Quatre nouvelles MAEC ont été étudiées, dont deux ont pu voir le jour en 2024. Ce travail a nécessité :

- De nombreux échanges et visites de terrain avec les éleveurs pour définir les mesures à mettre en place sur les 5 ans à venir ;
- La réalisation d'un diagnostic éco-pastoral et d'un plan de gestion pour chaque éleveur (par l'animatrice).

Une MAEC de 2023 a également fait l'objet de modifications suite à son instruction.

Par ailleurs, dans le cadre de ces MAEC, les éleveurs engagés doivent suivre une formation obligatoire, qui doit être définie et organisée par l'animateur du PAEC. Ainsi, plusieurs réunions ont eu lieu, notamment avec le formateur choisi et les animateurs N2000 des sites proches, pour définir les modalités et une trame de formation à destination des éleveurs du territoire.

Enfin, l'animatrice a travaillé étroitement avec la DRAAF pour mettre à jour les notices de mesure, faire remonter le bilan des MAEC 2023-2024 et les projets de MAEC 2025.

Bilan pour l'animation des MAEC :

- Montage de deux nouvelles MAEC
- Modification d'une MAEC
- Définition du projet de formation
- Etroite collaboration avec la DRAAF

→ 12.4 jours

b- Animation des contrats Natura 2000

- **Restauration d'un gîte à Petit rhinolophe à Clumanc**

L'animatrice a travaillé sur un projet de restauration d'un gîte à Petit rhinolophe (priorité 1 du DOCOB) sur la commune de Clumanc. En effet, bien que des indices de fréquentation par cette espèce aient été détectés (contact acoustique nocturne), le cabanon en cours d'effondrement n'offrait pas des conditions favorables pour l'installation d'une colonie. En 2023, le cahier des charges a été élaboré et une demande de subvention Région a été déposée, aucun appel à projet FEADER n'ayant eu lieu en 2023.

En 2024, ont eu lieu les travaux de :

- Restauration de la toiture et du plancher
- Fermeture des ouvrants actuels et création de chiroptères
- Plantation d'une haie



Figure 2 : Photo avant (à gauche) et après travaux (à droite)

L'animatrice s'est chargée du suivi de chantier, d'accompagner le propriétaire sur les aspects administratifs et financiers.

Ce projet s'est soldé par la signature d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE), mission prise en compte dans le chapitre « animation foncière ».

Un suivi régulier est réalisé. Quatre Petit rhinolophe ont pu être observés dès l'automne 2024.

- **Projet de restauration d'un gîte à Petit rhinolophe à Estoublon**

Un autre projet similaire de restauration de gîte à Petit rhinolophe a vu le jour en 2024 sur la commune d'Estoublon. Le projet a été présenté à la Région (financeur à 100%), le cahier des charges a été réalisé, des entreprises ont été rencontrées sur site pour obtenir des devis et la demande de subvention a été déposée.

Le porteur de projet étant propriétaire de deux gîtes historiques de Petit rhinolophe avec les mêmes caractéristiques sur le site N2000 de l'Asse (Estoublon) et sur le site N2000 du Plateau de Valensole (St Jurs), un seul contrat a été déposé pour ces deux projets, en collaboration avec le Parc Naturel du Verdon, animateur du site N2000 de Valensole.



- **Autres projets étudiés**

Un projet d'ouverture de milieu qui aurait dû être financé dans le cadre d'une MAEC depuis 2015, a fait l'objet de recherche de financements et de solutions techniques, au travers d'une visite de terrain et d'échanges avec différents partenaires.

Enfin, l'animatrice a été questionnée au sujet d'un projet d'entretien d'arbres têtards.

Bilan pour l'animation des contrats N2000 :

- Travaux de restauration d'un gîte à Petit rhinolophe à Clumanc, gestion administrative et financière associée
- Montage de projet de restauration d'un gîte à Petit rhinolophe à Estoublon
- Deux nouveaux projets étudiés.

→12.4 jours

c- Animation de la Charte Natura 2000

Le DOCOB du site Natura 2000 de l'Asse (réalisé par le bureau d'étude Naturalia) possédait déjà une Charte Natura 2000 qui n'a donc pas eu besoin d'être modifiée. Il a été défini lors de la première RCPA que **la promotion auprès du public de la charte Natura 2000 ne devait pas être réalisée**. Le Syndicat Mixte Asse Bléone n'a donc pas axé ses actions de communication sur la charte et aucune demande n'a été faite à ce jour pour adhérer à la Charte.

d- Animation d'autres outils financiers et/ou réglementaires

- **Restauration des adous de Bras d'Asse**

Deux adous sont présents dans le plan de Bras d'Asse et sont marqués par deux principales problématiques qui impactent leur fonctionnement naturel :

- Présence d'ouvrages de type buse qui entraîne un ralentissement des écoulements et le colmatage du substrat en amont, ainsi qu'une barrière physique à la montaison des poissons
- Absence de végétation sur les berges qui entraîne la prolifération d'une végétation hélophyte (roseaux), elle-même à l'origine du ralentissement des écoulements. L'absence de ripisylve impacte également la qualité et la température de l'eau de l'adous.

Ainsi, un diagnostic de ces deux adous a été réalisé par l'animatrice, en collaboration avec la Fédération de pêche et la Société de pêche de la Gaule Oraisonnaise.

Un chantier organisé avec le lycée de Carmejane a eu lieu le 11 décembre pour planter une végétation rivulaire le long d'un bras de l'adous.

Ces travaux portés par le Syndicat ont nécessité de nombreux échanges avec les partenaires, des visites de terrain et la rédaction et la signature d'une convention avec le propriétaire.



Le projet de retrait des ouvrages (et remplacement par des passerelles n'impactant pas le fond du lit du cours d'eau) a été budgétisé, de façon à ce que la Fédération de pêche puisse déposer une demande de subvention pour la réalisation des travaux en 2025.

L'animatrice a également été sollicitée par un riverain pour un appui technique sur la gestion d'adous à Barrême.

- **Mise en œuvre du programme d'actions « chiroptères » du site de l'Asse**

En 2021-2022, une étude sur la hiérarchisation des gîtes à chiroptères du site Natura 2000 de l'Asse a eu lieu. Celle-ci a notamment permis de caractériser chacun des gîtes, leur donner un ordre de priorité et des actions de suivi, de sensibilisation ou de restauration associées.

Depuis, les actions préconisées sont menées chaque année en fonction des priorités et des opportunités. Si certains projets de restauration ont pu bénéficier d'un contrat N2000, d'autres nécessitaient seulement de petits travaux non finançables.

C'est le cas de la Tour de l'horloge à Estoublon, complètement hermétique, et dont une chiroptière a été créée par la mairie, avec l'accompagnement de l'animatrice, pour permettre aux chauves-souris d'y accéder. Quelques mois après, un Petit rhinolophe avait élu domicile dans ce gîte.



- **Préconisations N2000 dans le programme d'entretien de la ripisylve**

Pour rappel, le Syndicat Mixte Asse Bléone a réalisé un programme d'entretien de la ripisylve (financé en partie par l'agence de l'eau dans le cadre du Contrat de rivière de l'Asse) sur le site Natura 2000. Dans ce cadre, et pour pouvoir commencer les travaux à l'automne 2021, une Déclaration d'intérêt Général était nécessaire. A ce titre, l'animatrice a réalisé l'étude d'impact et l'étude d'incidences Natura 2000 en avril et mai 2021.

Depuis, **des prospections de terrain ont lieu chaque été** avant les travaux (automne) de façon à pouvoir repérer les espèces à enjeux et habitats particuliers (arbres à cavités, terriers, plantes hôtes, etc...). En cas de présence, une matérialisation sur le terrain est réalisée afin d'éviter autant que possible les travaux et les accès dans les zones sensibles.

- **Participation à des réunions d'informations liées à d'autres projets de territoire**

L'animatrice a participé à plusieurs réunions permettant de suivre d'autres projets de territoire et coordonner ses actions Natura 2000 aux autres démarches :

- « Marathon de la biodiversité » porté par Provence Alpes Agglomération dans le but de replanter des haies et créer des mares
- Plan National d'Actions en faveur de l'Apron porté par le CEN Rhône-Alpes :
- Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE Durance) porté par le SMAVD
- Commission biodiversité du Parc Naturel Régional du Verdon
- Webinaire sur le pastoralisme organisé par l'INRAE

Bilan pour l'animation avec d'autres outils financiers :

- Restauration de l'adous de Bras d'Asse
- Restauration d'un gîte à Petit rhinolophe à Estoublon
- Repérage des zones à enjeux avant travaux d'entretien de la ripisylve
- Participation à des réunions d'informations

→ 15 jours

e- Animation foncière

- **Signature d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE)**

Suite aux travaux de restauration du gîte à Petit rhinolophe de Clumanc, ce projet s'est soldé en juin 2024 par la signature, entre le Syndicat et les propriétaires, d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE) qui correspond à un acte notarié lié à la parcelle. Cette ORE instaure des engagements pour les deux parties sur une période d'au moins 40 ans. Ces engagements sont :

- Pour les propriétaires : conserver le bâti en état, l'entretenir, et n'apporter aucune modification susceptible de perturber l'utilisation du bâti par les chauves-souris
- Pour le Syndicat : accompagner les propriétaires dans la poursuite de ce projet et réaliser des suivis annuels de la population de chauves-souris.

Les obligations des deux parties suivront la parcelle même si cette dernière est vendue et l'ORE permet donc de pérenniser les opérations menées.

Cette mission a demandé beaucoup de temps de concertation entre les propriétaires et l'animatrice, de recherche d'un notaire et de rédaction du document qui a nécessité un travail bibliographique important.

- **Participation à l'élaboration d'une stratégie foncière**

Le Syndicat Mixte Asse Bléone a mené en interne l'élaboration d'une stratégie foncière à l'échelle de son périmètre dont les objectifs sont :

- 1/ la maîtrise du foncier pour répondre aux enjeux « Gestion des milieux alluviaux et des risques d'inondation »
- 2/ la maîtrise du foncier du patrimoine naturel remarquable du site N2000 de l'Asse

Cette stratégie a été construite à la suite de nombreuses réunions de concertation avec les différentes Communautés de communes/agglomération, le Conseil départemental, ...

La mise en œuvre de cette stratégie a démarré avec la signature d'une convention foncière entre Provence Alpes Agglomération et la SAFER, permettant au Syndicat d'être tenu informé des mouvements fonciers sur le périmètre des zones à enjeux identifiées.

f- Bilan du temps réparti sur la gestion et contractualisation

Dans un souci de clarté, les tableaux bilan sont également présentés en pourcentage de temps.

Missions de l'animateur	Intitulé de l'action	Réalisé sur la période 2024	
		%	jours
Gestion et contractualisation	Animation des contrats Natura 2000	10.5 %	12.4
	Animation des MAEC	10.5 %	12.4
	Autres outils mobilisés	13 %	15
	Elaboration/animation de la charte	0 %	0
	Animation foncière	5 %	5.5
	Total Gestion et contractualisation	39 %	45.3

2- Evaluation des incidences des projets

a- Conseils aux porteurs de projets sur les évaluations d'incidences

18 évaluations d'incidences N2000 ont été suivies sur l'année 2024. L'animatrice Natura 2000 a aidé à la prise en compte des habitats et espèces pouvant être affectés ou à l'adaptation des détails techniques avec les porteurs de projet (choix des chemins d'accès, périodes d'intervention, ...). Certaines évaluations d'incidences ont également nécessité des déplacements sur le terrain pour localiser les enjeux ou des réunions de concertation.

Ces missions s'appliquent lorsque l'animatrice est contactée par le porteur de projet en amont de la réalisation de l'évaluation d'incidences, ou a posteriori lorsqu'elle est contactée par la DDT04. Certains projets ont été accompagnés sur demande des opérateurs soucieux de la prise en compte des enjeux environnementaux, alors qu'ils n'étaient pas soumis à évaluation d'incidences (3 en 2024)

Projets	Porteur de projet	Commune	Actions de l'animatrice
Travaux d'entretien des ouvrages d'art	DIRMED	Multi-communes	Travail sur la programmation annuelle N+1 des travaux : visites de terrain, définition des enjeux, préconisations et accompagnement dans la réalisations des évaluations d'incidences
Projets de défrichement	Particulier	Barrême	Visite de terrain et préconisations
	Particulier	Clumanc	Relecture de l'évaluation d'incidences
Travaux sur les ouvrages d'art en rivière	CD04	Senez, Moriez, Clumanc, Blieux	Relecture du dossier, définition des enjeux et préconisations (x4)
Création d'une piste forestière	ONF	Barrême	Visite de terrain, définition des enjeux, relecture du dossier
Implantation d'une antenne relais	Opérateur réseau	Senez	Relecture du dossier, définition des enjeux et préconisations
Championnat de France de cyclisme	Organisateurs manifestations sportives	Multi-communes	Définition des enjeux et préconisations
Rallye vélo Trans-Verdon		Multi-communes	Définition des enjeux, contact avec les partenaires et préconisations

Trail Verdon		Multi-communes	Définition des enjeux, contact avec les partenaires et préconisations
Coupe définitive	ONF	Barrême	Visite de terrain, définition des enjeux et préconisations
Plateforme de conditionnement et de stockage de bois déchiqueté	CCAPV	Barrême	Définition des enjeux, réunion avec la CCAPV
Entretien d'ouvrages de type seuil	RTM	Barrême	Définition des enjeux, contact téléphonique, préconisations et relecture du dossier
Aménagement d'un site paléontologique	CD04	Tartonne	Définition des enjeux, relecture du dossier, préconisations
Création d'une pisciculture	Particulier	Barrême	Relecture du dossier, définition des enjeux et des préconisations
Entretien des lignes électriques	ENEDIS	Multi-communes	Définition des enjeux et des préconisations

D'autres projets menés en interne par le Syndicat Mixte Asse Bléone peuvent nécessiter l'avis de l'animatrice pour définir les enjeux environnementaux et les prendre en compte en amont des travaux.

En 2024, **3 projets** ont nécessité des visites de terrain et/ou des réunions en interne :

- Ouverture de chenaux de crue dans l'Asse
- Effacement du seuil de l'Asse de Moriez
- Réfection des digues de Barrême

Bilan pour les conseils aux évaluations d'incidences N2000 :

- 18 projets suivis dans le cadre des évaluations d'incidences N2000
- Avis sur 3 projets menés en interne

→ 11 jours

b- Conseils aux collectivités sur les documents d'urbanisme

En 2024, l'animatrice a été contactée par Provence Alpes Agglomération (PAA) pour relire et donner un avis sur le SCOT en cours de réalisation.

Bilan pour les conseils aux collectivités sur les documents d'urbanismes

- Suivi de la réalisation du SCOT de PAA

→ 0.4 jours

c- Bilan du temps réparti sur les évaluations d'incidences

Missions de l'animateur	Intitulé de l'action	Réalisé sur la période 2023	
		%	Jours
Evaluation des incidences	Porter à connaissances des enjeux du site à la demande des porteurs de projets ou collectivités	9.6 %	11
	Conseils aux collectivités sur les documents d'urbanisme	0.4 %	0.4
	Total Evaluations d'incidences	10 %	11.4

3- Inventaires et suivis scientifiques

a- Etudes et suivis réalisés en régie par l'animatrice

- **Azuré de la Sanguisorbe (*Phengaris teleius*)**

Un suivi de ce papillon rare et protégé, dont la station française la plus au sud se trouve sur le site Natura 2000 de l'Asse, a débuté l'été 2019, à raison d'un jour par semaine durant un mois par an.

Avant ce suivi, la population et sa localisation était très peu connue. Le but est d'obtenir un état des lieux quantitatif et qualitatif de l'espèce.

Ainsi, ce suivi annuel permet d'évaluer la répartition et l'évolution des effectifs des populations d'Azuré de la Sanguisorbe, de sensibiliser les propriétaires, d'identifier les menaces qui pèsent sur ce papillon et sa plante-hôte, afin de mettre en place des mesures de préservation. Des opérations de débroussaillage et de transplantation de sanguisorbes ont été effectués les années précédentes pour restaurer les habitats de cette espèce.

Sur la période 2024, le suivi annuel a permis de comptabiliser 23 papillons (contre 13 l'année précédente) et un compte-rendu a été réalisé.



- **Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)**

Le Groupe Chiroptères de Provence (GCP) a identifié 2 gîtes majeurs à Petit Rhinolophe sur le territoire du site Natura 2000 de l'Asse. L'animatrice a entrepris un comptage estival en sortie de gîte, annuellement depuis 2019, à raison de deux soirées par an. Ce suivi permet de rendre compte de l'évolution de ces colonies et de sensibiliser les propriétaires des deux bâtis servant de gîte aux chiroptères.

Le suivi annuel 2024 met en évidence la présence d'un effectif stable dans les deux gîtes (39 dans le gîte de Bras d'Asse et plus de 250 dans le gîte de Blieux). Le gîte de Blieux étant en vente, de nombreux échanges ont eu lieu avec les différents partenaires de ce suivi et le futur propriétaire pour essayer de préserver la colonie.



Par ailleurs, depuis la réalisation d'une étude de hiérarchisation des gîtes à chiroptères du site N2000 de l'Asse, l'animatrice entreprend des suivis ponctuels sur des sites prioritaires ou dépourvus de données (au nombre de 3 cette année).

- **Apron du Rhône (*Zingel asper*)**

Cette espèce endémique identifiée dans le DOCOB comme prioritaire, fait l'objet d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope sur l'Asse. Des individus ayant été observés à l'extérieur du périmètre de l'APPB, l'animatrice et l'OFB mettent en place des prospections annuelles à raison de deux soirées par an, sur plusieurs tronçons de l'Asse, afin d'estimer la répartition et les effectifs de cette espèce. Ce suivi s'inscrit également dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur de l'Apron du Rhône.



Il nécessite l'organisation des prospections, la définition du protocole, les inventaires nocturnes et la rédaction des comptes-rendus.

- **Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*)**

L'**Ecrevisse à pattes blanches** est une espèce protégée à enjeu fort sur le site Natura 2000 de l'Asse. Elle est présente dans les adous de la basse vallée de l'Asse.

Cependant, une population d'**Ecrevisse signal** (*Pacifastacus leniusculus*), espèce invasive, a été découverte en 2020 sur la commune de Brunet. Une étude menée par Saules et eaux en 2022 a permis de cartographier la répartition des espèces et d'élaborer un plan de gestion.



Ce dernier comprend notamment :

- La réintroduction d'écrevisses à pattes blanches dans la haute vallée de l'Asse
- Le suivi post-réintroduction
- Le suivi de la colonisation des écrevisses invasives

En 2023, l'animatrice a participé à l'opération de réintroduction avec la fédération de pêche 04, porteur du projet.

En 2024, plusieurs nuits de prospections ont été organisées pour inventorier et confirmer la survie des écrevisses à pattes blanches réintroduites dans les adous de la haute vallée de l'Asse, ainsi que pour suivre le front de colonisation des écrevisses invasives dans la basse vallée de l'Asse.

- **Autres suivis ponctuels**

D'autres suivis ponctuels ont été réalisés courant 2024 tels que :

- Le recensement des frayères avec la Fédération de pêche dans les adous ayant fait l'objet de travaux de restauration,
- Une pêche d'inventaire avec l'OFB à Norante,
- Le suivi de l'installation des chiroptères dans le cabanon restauré à Clumanc (pose d'enregistreur et visite du cabanon).

Bilan pour les études et suivis scientifiques en régie :

- Suivi de l'Azuré de la sanguisorbe
- Suivi de gîtes à Petit Rhinolophe
- Suivi de l'Apron du Rhône
- Suivi des écrevisses autochtones et invasives
- Autres suivis ponctuels

→ 12.7 jours

b- Etudes et suivis sous-traités à des prestataires

Une étude (prévue dans la convention actuelle) a été lancée en 2023 : il s'agit du suivi de l'impact de la restauration des canaux d'irrigation sur les prairies de Blieux.

En effet, l'ASA des canaux de Blieux a bénéficié d'un contrat Natura 2000 pour restaurer les canaux d'irrigation gravitaire qui permettent de maintenir des habitats d'intérêt communautaire (prairie de fauche des plaines médio-européennes) en bon état de conservation. Une étude entomologique (orthoptères et lépidoptères diurnes) et botanique avait été réalisée avant les travaux de restauration en 2017-2018.

En 2023-2024, il s'agit de réaliser un état des lieux post-travaux sur les compartiments entomologiques et botaniques des prairies irriguées et une analyse comparative afin de mettre en évidence l'impact et l'intérêt de cette action.

L'étude menée sur deux ans s'est terminée en novembre 2024. L'animatrice s'est chargée en 2024 du suivi des prestataires, de la relecture des rapports, de la facturation, de la rédaction d'une synthèse et du porter à connaissances. Quelques prospections de terrain ont également été menées avec les prestataires.

Bilan pour les études et suivis scientifiques sous-traités :

- Suivi et finalisation d'une étude pour le suivi post-travaux de la restauration des canaux de Blieux

→ 2.4 jours

c- Base de données et transmission à SILENE

Tous les suivis réalisés se concluent par la réalisation d'un rapport diffusé aux intéressés, la compilation des résultats dans une base de données et par la transmission des données dans SILENE.

Ainsi, les données récoltées en 2024 ont été reversées dans SILENE.

Bilan pour la mise à jour des bases de données :

- Mise à jour SILENE

→ 0.3 jours

d- Bilan du temps réparti sur les inventaires et suivis scientifiques

Missions de l'animateur	Intitulé de l'action	Réalisé sur la période 2023	
		%	Jours
Inventaires et suivis scientifiques	Etudes et suivis en régie	11 %	12.7
	Etudes et suivis sous-traités à des prestataires	2 %	2.4
	Traitement des données et bancarisation dans SILENE	0.5%	0.3
	Total Inventaires et suivis scientifiques	13.5 %	15.4

4- Information, communication et sensibilisation

a- Outils de communication distribuables

Dans le cadre du plan de gestion associé à l'APPB (rédigé par l'animatrice en 2022), la mise en place de panneaux de sensibilisation sur l'Apron du Rhône est préconisée. En 2024, l'animatrice s'est chargée de rechercher des financements et de travailler sur les contenus des deux panneaux souhaités.

Par ailleurs, des discussions ont eu lieu avec la DDT et la Fédération de pêche au sujet de panneaux réalisés par la DDT sur les barrages de galets en rivières, et qui pourraient être utilisés sur le site Natura 2000 de l'Asse.

Bilan pour les outils de communication :

- Rédaction de deux panneaux sur l'APPB Apron du Rhône
- Echanges sur l'éventuelle mise en place de panneaux de sensibilisation sur les barrages de galets en rivière

→ 1.8 jours

b- Diffusion d'information via des médias

Le site internet du syndicat Mixte Asse Bléone a vu le jour lors de l'été 2021. L'animatrice a rédigé les différentes pages associées à l'onglet « Site Natura 2000 » : <https://asse.bleone.fr/asse/natura-2000/>
Tous les ans, une mise à jour de ces pages est réalisée par l'animatrice afin de tenir informé régulièrement le grand public de ces actions Natura 2000 (travaux, suivis, évènements, ...)

Par ailleurs, pour mettre en valeur l'action innovante sur le gîte à Petit rhinolophe du cabanon de Clumanc (travaux de restauration et signature d'une ORE), un article de presse a été rédigé et transmis aux membres du COPIL, à la presse locale et aux différents acteurs de communication (RRGMA, Région, GCP, ...) pour diffusion.

Bilan pour la diffusion d'information via les médias :

- Mise à jour des pages associées à N2000 sur le site internet du SMAB
- Rédaction et diffusion d'un article de presse

→ 2 jours

c- Animation auprès des scolaires

Depuis 2014 une série d'intervention dans les écoles primaires de la vallée de l'Asse avait lieu tous les ans. Depuis 2021, ces animations dans les écoles ont été pris en charge par des associations telles que la FNE et le CPIE dans le cadre de la stratégie de communication financée par le Contrat de rivière de l'Asse.

d- Evènementiel et réunions d'informations

- **Sorties nature « tous publics » animées par la LPO**

Deux sorties nature « tous publics » animées par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO PACA) ont lieu tous les ans depuis 2013 (dans le cadre de la convention d'animation) pour faire découvrir au public la biodiversité du site de l'Asse, les grands principes de Natura 2000 et les actions menées.

Ces sorties sont organisées par l'animatrice et animées par la LPO PACA. En 2024, ont eu lieu :

- 27/07/2024 à Blieux « A la découverte de la biodiversité des canaux d'irrigation »
- 28/09/2024 « A la découverte de la faune nocturne du site N2000 de l'Asse »



L'organisation de ces évènements nécessitent la création d'affiches, la diffusion de l'information auprès de tous les partenaires, les acteurs de la communication, les communes et les commerces. La sortie à Blieux a également nécessité des repérages terrain et des échanges au sujet du parcours choisi.

En 2024, chacun de ces évènements a permis de mobiliser une trentaine de personnes.

- **Autres évènements animés par l'animatrice :**

A l'occasion des « Rendez-vous aux jardins » organisé par la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon à Barrême, l'animatrice est sollicité pour animer une balade nature.

Le 1^{er} juin 2024 a donc eu lieu une balade commentée le long des adous de Barrême.

Bilan pour l'évènementiel et les réunions d'informations :

- Organisation de 2 sorties tous publics animées par la LPO
- Animation d'une balade nature le 1^{er} juin 2024

→4.7 jours

e- Bilan du temps réparti sur la communication

Missions de l'animateur	Intitulé de l'action	Réalisé sur la période 2023	
		%	Jours
Communication, sensibilisation, information	Outils de communication distribuables	1.5 %	1.8
	Diffusion d'information via des médias	1.7 %	2
	Animation auprès des scolaires	0 %	0
	Evènementiel et réunions d'informations	4 %	4.7
	Total communication	7.2 %	8.5

5- Gouvernance du site et révision DOCOB

a- COFIL et Groupe de Travail Natura 2000

Un COFIL s'est tenu le 17 juin 2024. 15 personnes ont participé à cette réunion qui s'est déroulée en deux temps :

- ✓ Partie en salle

Présentation du bilan annuel d'animation 2023 et proposition d'actions pour 2024

- ✓ Partie sur le terrain

Visite du gîte à Petit rhinolophe restauré à Clumanc

Du temps a été nécessaire pour organiser le COFIL et rédiger le compte-rendu.



Bilan pour la tenue des COFIL et groupes de travail N2000 :

- 1 COFIL N2000

→ 3 jours

b- RCPA et bilan d'activité

Le dernier bilan d'activité portant sur l'année 2023 a été rédigé en début d'année 2024.

Ce présent bilan d'activité portant sur la période 2024 a été rédigé fin décembre 2024

Par ailleurs, la convention actuelle se terminant fin décembre 2024, **une réunion de cadrage préalable à l'animation (RCPA)** a été organisée le 15/05/2024 afin de présenter le projet de la future convention qui concernera 3 ans du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027.

Bilan pour la tenue des RCPA et rédaction du bilan d'activité :

- Rédaction du bilan d'activités 2023
- Rédaction du bilan d'activités 2024
- Tenue d'une RCPA

→ 7 jours

c- Mise à jour du DOCOB

Le DOCOB du site de l'Asse étant relativement récent, **aucun besoin ne s'est fait ressentir à l'heure actuelle en terme de mise à jour ou de complément.**

En revanche, la réalisation de nombreuses recherches bibliographiques pour la réalisation de la Déclaration d'intérêt Général en 2020, en lien avec le programme d'entretien de la ripisylve, a permis de mettre en évidence de nouvelles espèces d'intérêt communautaire sur le site.

Une actualisation des données faune/flore du site est à prévoir pour les années futures.

d- Vie du réseau Natura 2000

L'animatrice a participé à plusieurs réunions en lien avec le réseau Natura 2000 :

- Un COFIL d'un autre site Natura 2000 (Gorges de Trévans, Montdenier, Mourre de Chanier)
- Une réunion du Groupe pour la Protection de la Faune Sud-Alpine (GPFSA)
- Un webinaire Natura 2000 sur les espèces exotiques envahissantes

Il est à noter qu'en plus de ces réunions, des échanges ponctuels ont lieu avec les autres animateurs N2000 du territoire.

Bilan pour les missions liées au réseau Natura 2000 :

→ 2 jours

e- Bilan du temps réparti sur la gouvernance du site

Missions de l'animateur	Intitulé de l'action	Réalisé sur la période juin2021-déc2022	
		%	Jours
Gouvernance du site	Organisation du COFIL	2.6 %	3
	RCPA et bilan d'activité	6 %	7
	Actualisation du DOCOB	0 %	0
	Vie du réseau	1.7 %	2
	Total gouvernance du site	10.3 %	12

6- Gestion financière et divers

a- Ingénierie financière

La convention actuelle se terminant le 31/12/2024, un bilan financier a été réalisé pour connaître les montants restants.

Une fiche navette a ainsi été proposée à la Région pour injecter le budget restant dans une formation.

Concernant la préparation de la nouvelle convention 2025-2027, celle-ci a nécessité :

- La réalisation de fiches projets pour proposition au financeur,
- La consultation des entreprises pour obtenir des devis,
- De nombreux échanges avec la Région,
- Le vote de la nouvelle convention en Conseil Syndical

Enfin, la demande de subvention a pu être déposée en ligne sur la nouvelle plateforme Euro-Pac.

Bilan pour l'ingénierie financière :

- Bilan financier de la convention actuelle
- Préparation et dépôt de la nouvelle demande de subvention

→ 4.3 jours

b- Facturation Région

Cette rubrique fait référence à la préparation, l'envoi et le recouvrement des factures à la Région.

Il existe deux conventions d'animation sur la période 2023-2024.

Concernant la première convention, une demande d'acompte a été réalisée en février 2024. Le solde sera réalisé en début 2025.

Concernant la deuxième convention, le solde a été demandé en décembre 2024.

Bilan pour la facturation DDT :

- Demande d'acompte convention 1
- Demande de solde convention 2

→ 1.6 jours

c- Formations suivies par l'animatrice

Plusieurs formations ont été suivies par l'animatrice durant ces 12 derniers mois :

- Une formation de trois jours sur les habitats agro-pastoraux. Celle-ci était prévue dans la convention d'animation et a donc été organisée par l'animatrice. Elle a été dispensée par une botaniste et a été suivie par plusieurs animateurs N2000.
- Une formation d'une journée sur le logiciel Qfield
- Une formation de deux journées pour la construction d'un détecteur automatique à ultrasons (Passif recorder)

Ces formations ont nécessité un peu de temps pour leur organisation et la prise de notes post-formation.

Bilan pour les formations :

- Suivi de 3 formations

→ 9 jours

d- Autres missions

Pour pouvoir faire ce bilan d'activités, et rendre compte du temps passé sur chaque mission menée par l'animatrice, un tableau d'activité journalière est tenu à jour régulièrement.

Le renseignement de ce planning peut s'avérer chronophage.

Par ailleurs, des missions internes à la structure sont également réalisées, telles que des réunions de service, conseils syndicaux, pour organiser, voter les missions Natura 2000 et les coordonner aux autres missions du Syndicat.

Dans cette rubrique, est également compté le temps passé aux échanges avec les structures partenaires (mails, téléphone, ...), l'organisation des missions et du planning, des commandes de matériels, ...

Bilan pour les autres missions :

- Tenue d'un tableau d'activité journalière
- Réunions en interne et autres

→ 8 jours

e- Bilan du temps réparti sur la gestion financière et missions annexes

Missions de l'animateur	Intitulé de l'action	Réalisé sur la période 2023	
		%	jours
Gestion financière et divers	Ingénierie financière	3.8 %	4.4
	Facturation DDT	1.4 %	1.6
	Formations	7.8 %	9
	Autres	7 %	8
	Total gestion financière	20 %	23

III- SYNTHÈSE

1- Répartition des actions

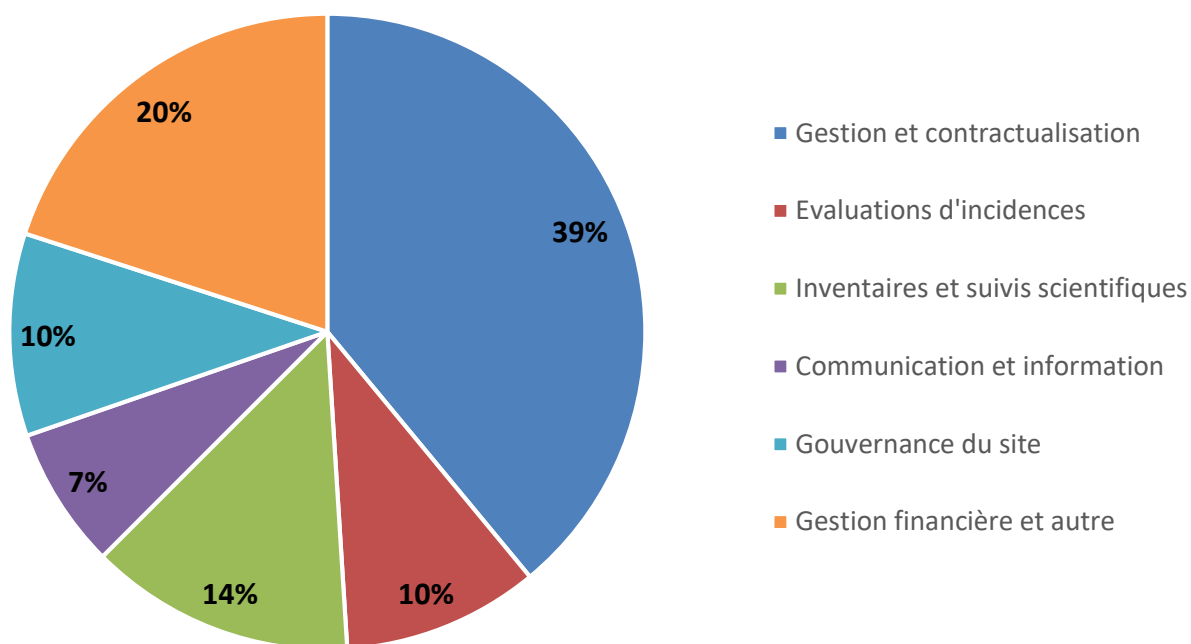
Le bilan des 12 derniers mois d'animation du site de l'Asse FR930153 est détaillé dans le tableau et le diagramme ci-dessous.

Sont également indiqués à titre de comparaison :

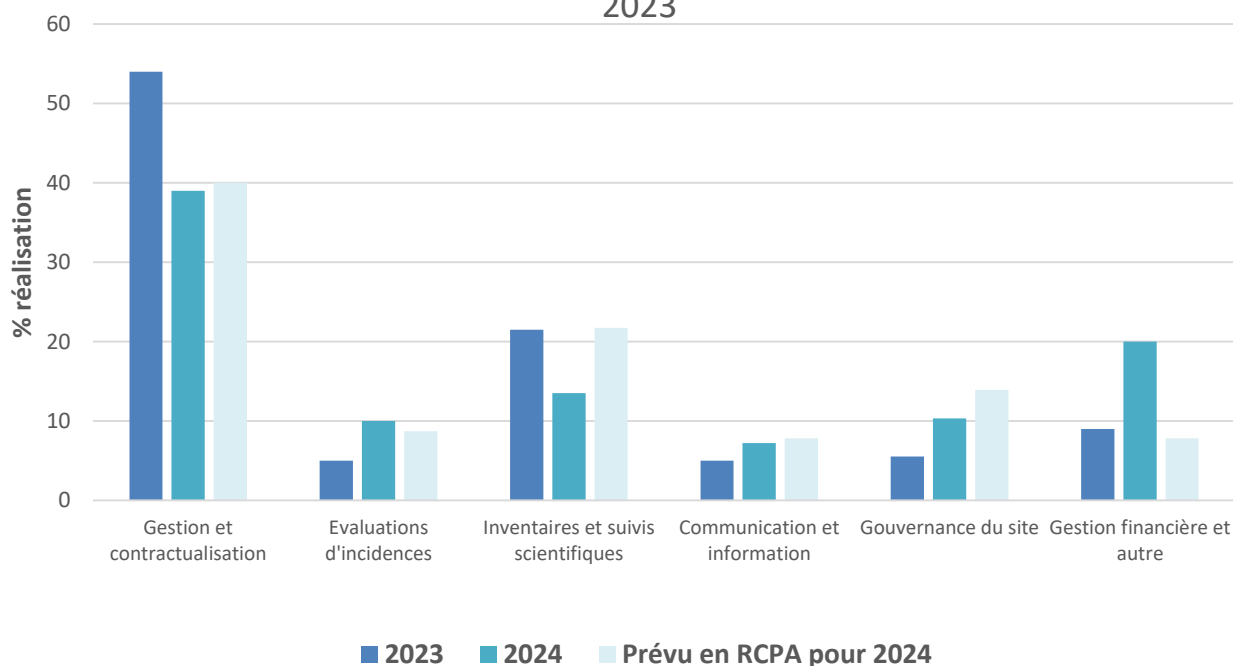
- Le bilan de l'année précédente (ces données sont indiquées en pourcentage afin de pouvoir être comparées).
- Le prévisionnel proposé en réunion de Cadrage Préalable à l'Animation (RCPA)

Missions de l'animateur	Année 2023		Année 2024		
	Réalisé (en pourcentage)	Prévu en RCPA (en jours et pourcentage)	Réalisé (en jours et pourcentage)		
Gestion et contractualisation	54 %	46	40%	45.3	39%
Evaluations d'incidences	5%	10	8,7%	11.4	10%
Inventaires et suivis scientifiques	21.5%	25	21.7%	15.4	13.5%
Communication et information	5%	9	7.8%	8.5	7.2%
Gouvernance du site	5.5%	16	13.9%	12	10.3%
Gestion financière et autre	9%	9	7.8%	23	20%
Total	100%	115 j	100 %	115.6 j	100%

Bilan 2024 - répartition des missions de l'animatrice (en pourcentage)



Bilan 2024 - comparaison avec le prévisionnel RCPA et la réalisation 2023



Les actions les plus développées sont, dans l'ordre :

- « Gestion et contractualisation » → 39 % - contre 54 % en 2023

La différence s'explique par le fait que la mise en place des MAEC en 2023 a pris beaucoup de temps via la création du PAEC.

- « Gestion financière et autre » → 20 % - contre 9% en 2023

Le temps supplémentaire en 2024 a été nécessaire pour préparer la nouvelle convention d'animation. De plus, plusieurs formations ont été suivies par l'animatrice en 2024, contrairement à l'année précédente.

- « Inventaires et suivis scientifiques » → 13.5% contre 21.5% en 2023
- « Gouvernance du site » → 10% - contre 5.5 % en 2023

Le temps supplémentaire en 2024 a été nécessaire pour préparer la nouvelle convention d'animation.

- « Evaluation d'incidences » → 10 % - contre 5% en 2023

Le nombre d'évaluations d'incidences a augmenté en 2024.

- « Information, communication, sensibilisation » → 7 % - contre 5% en 2023

La répartition effective des missions 2024 coïncide globalement avec le prévisionnel RCPA.

2- Bilan et perspectives

Pour 2025, il est prévu notamment :

- Un bilan mi-parcours de chaque MAEC 2023-2027 (rencontres avec les agriculteurs, visite des terrains engagés, évaluation de l'état d'avancement, discussions, ...)
- L'organisation de la formation à destination des éleveurs en MAEC ;
- La réalisation des travaux de restauration du gîte à Petit rhinolophe d'Estoublon ;
- L'accompagnement de la Fédération de pêche pour la restauration de l'adous de Bras d'Asse (retrait des ouvrages) ;
- La création et l'installation des panneaux sur l'APPB et l'Apron du Rhône
- Le renouvellement des chantiers école avec le lycée de Carmejane ;
- Le renouvellement des suivis annuels (Azuré de la sanguisorbe, gîte à Petit Rhinolophe, Apron du Rhône) et des actions de sensibilisation, ...

IV- ANNEXE 1 : Etat d'avancement des actions inscrites au DOCOB

OG1 Gestion des habitats naturels d'intérêt communautaire		Priorité	Actions
GH01	Maintenir et entretenir la dynamique naturelle du cours d'eau en tresse	1	Action du contrat de rivière : mise en œuvre des actions du schéma directeur de gestion de la rivière de l'Asse Animation Natura 2000 : Suivi des actions
GH02	Restaurer, entretenir et maintenir les ripisylves	2	Action du contrat de rivière : « programme pluriannuel d'entretien de la ripisylve » Animation Natura 2000 : Rédaction de l'étude d'impact nécessaire pour réaliser ce programme d'entretien + prospections annuelles
GH03	Maintenir ou restaurer les potentialités du milieu forestier	2	Evaluations d'incidences
GH04	Remise en état et entretien des pelouses	1	MAEC en place + suivi + étude sur les habitats agro-pastoraux menée en 2022
GH05	Remise en état et entretien des prairies	1	MAEC en place + suivi + étude sur les habitats agro-pastoraux menée en 2022
GH06	Amélioration de la qualité des sols et des eaux	2	Plusieurs actions du contrat de rivière
OG2 Gestion des Espèces d'intérêt communautaire			
ESP01	Préservation des gîtes favorables aux chiroptères	1	Etude de hiérarchisation des gîtes en 2022. Restauration des gîtes et suivis
ESP02	Assurer la conservation et l'entretien des réseaux annexes hygrophiles	1	1 contrat N2000 pour la restauration des canaux d'irrigation 1 contrat Natura 2000 pour la restauration des adous Assistance à la FDAAPPMA dans leurs projets de restauration d'adous
ESP03	Préservation et Restauration des habitats de l'Azuré de la Sanguisorbe	1	Actions de restauration menées avec le Lycée de Carmejane Actions grâce aux MAEC 2023-2027 Suivi annuel
OG3 Amélioration des connaissances et suivi scientifique			
SUI01	Suivi de l'état de conservation des populations d'invertébrés	1	Suivi de l'Azuré de la sanguisorbe + Ecrevisses à pattes blanches
SUI02	Suivi de l'évolution des pelouses et prairies	1	Etude sur les habitats agro-pastoraux à renouveler – 2026 et 2027
SUI03	Suivi de la qualité des eaux	2	Action du contrat de rivière : un suivi a été réalisé en 2019 et un autre en 2024.

SUI04	Suivi des populations piscicoles	2	L'animatrice participe aux pêches électriques de la FDAAPPMA/OFB + suivis frayères + suivi de l'Apron du Rhône
SUI05	Suivi de la population des castors et de l'impact des barrages	2	Suivi annuel de 2014 à 2020
SUI06	Inventaire floristique complémentaire	2	Inventaires botaniques sur Blieux en 2017 et 2023 Contrat de rivière : inventaire sur certaines zones humides et notamment Barrême
OG4 Mise en cohérence des politiques publiques, activités humaines et conservation des espèces et habitats			
POL01	Entretien la fonctionnalité des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnels (canaux)	2	Contrat N2000 à Blieux
POL02	Maintien et restauration des haies dans les espaces agricoles	2	Suivi du projet de replantation de haies porté par PAA
POL03	Proposition d'acquisition foncière de parcelles représentant des enjeux de conservation forts	3	ORE et stratégie foncière
OG5 Animation, sensibilisation et communication			
ANI01	Planification des actions, contractualisation et animation DOCOB	1	Ok
ANI02	Installer et entretenir les différents équipements concourant à l'information du public	2	Panonceaux de Barrême, ; panneaux sur l'Apron du Rhône à venir
ANI03	Définir puis mettre en œuvre une politique d'information, de sensibilisation, d'éducation à l'environnement	2	Animations tous publics et scolaires Projet contrat de rivière : programme d'actions communication

